



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 30 décembre 2019 à 8h00

SUSPENSION DE COURS

Mr.Bricolage a demandé à Euronext Paris la suspension de la cotation de son titre (MRB - FR0004034320) à compter du Lundi 30 décembre 2019 au matin, dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse.

A propos du Groupe Mr.Bricolage

Le Groupe Mr.Bricolage, qui développe les enseignes à forte notoriété Mr.Bricolage et Les Briconautes, est le spécialiste du commerce indépendant en bricolage de proximité en France, avec 712 points de vente au 30 novembre 2019, sous enseignes ou affiliés. A l'international, le Groupe est implanté dans 9 pays avec 70 magasins. Mr. Bricolage SA (MRB - FR0004034320) est coté sur le compartiment C d'Euronext Paris et fait notamment partie des indices Euronext PEA-PME 150 et CAC All Shares et est éligible au PEA-PME.

Contacts

- Marie Calleux, mrbricolage@calyptus.net - 01 53 65 68 66 (presse financière)
- Louise Chaulin, louise.chaulin@gmail.com - 07 83 35 96 93 (presse corporate)

Retrouvez toute l'information du Groupe Mr.Bricolage sur : www.mr-bricolage.com